

Intra CL

**Public**

1 groupe d'agents de la  
caf 81

**Modalités pratiques**

Suite de la phase 1 : 5-6  
avril  
Suite de la phase 2 : 31  
mai et 1er juin  
Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et  
des planning sur  
[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Catégorie**

Chantiers locaux

**Tarifs**

**Modalités d'animation**

**Formateur**

Accolades GIRAUD  
Christine

**Effectif**

**Taux de satisfaction**

**Tarif / Coût stagiaire**

## Formation / Action Accompagnement CTG - Mettre en oeuvre le déploiement de la CTG - CAF 81

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

### Contenu

#### ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 28/18 – EGO C / CAF du TARN

#### PROGRAMME

#### Formation / action « Accompagnement CTG

- 2 jours -- **Phase 3 – les 24-25 septembre 2018** – Cette troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG-  
**Christine GIRAUD**, formatrice Accolades

Horaires : La formation se déroulera de 9 h à 17h soit 7h de formation par jour

#### Phase 3 – 2 jours les 24-25 septembre 2018

**Christine GIRAUD, formatrice Accolades**

**La troisième phase** permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG

#### Journée 1

- **Objectifs :**
  - Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial
  - Renforcer et accompagner les démarches réalisées en interne CAF (portrait social)
  - Préparer les modalités de travail de la journée 2 du module 3

#### Journée 2

- **Objectifs :**

- Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales)
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable

## Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

### Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec

le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---